

HABILITATION ÉLECTRIQUE

Formation initiale

Formation initiale complémentaire du personnel déjà habilité en Basse Tension, pour interventions et consignations en BT BR et BC limité à la « Détection »

Objectifs : Réaliser en sécurité des interventions générales et / ou des consignations en BT suivant les exigences de la norme NF C 18-510 :

1. Savoir énoncer les effets des dangers électriques.
2. Citer les différentes interventions BT générales
3. Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention et d'une consignation BT.
4. Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions et des consignations BT (*autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.*).
5. Indiquer les moyens de protection collective et individuelle et leurs fonctions.

Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage.

Remarque : Cette formation prépare aux habilitations citées ci-dessus.

Elle fait suite à la formation HABEL 251 ou RECY 394 ou RECY 251 (B2V « Détection »)

Public concerné : Personnels devant assurer des interventions et des consignations en BT.

Prérequis : Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Avoir des connaissances professionnelles confirmées en électricité et les compétences professionnelles correspondant aux tâches à réaliser.
Être habilité B2 ou B2V « Détection » (*Réf. : HABEL 251 ou RECY 394 OU RECY 251*).
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Un test théorique participera à cette vérification.

Durée : 1 jour (7 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun (rappels) et d'un module propre à l'habilitation recherchée.
La formation comprend une partie théorique et une partie pratique.
Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.
30 % du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.

Évaluation des acquis : Évaluation théorique et pratique

Outils pédagogiques : Salle de cours équipée de vidéoprojecteur, écran.
Plateau d'équipements techniques pour mise en situation.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**

Documents de fin de formation : Attestation de formation et avis après formation

Lieu : PONT-DU-CHÂTEAU (63).

CONTENU DU STAGE

MODULE COMMUN (rappels)

- Règlementation et textes
- Dangers d'origine électrique
- Conditions d'habilitation
- Prescriptions associées aux zones de travail
- Principes généraux de prévention

MODULE PROPRE AUX HABILITATIONS « BR – BC »

- Dispositions générales – les acteurs
- Le déroulement d'une intervention BT Générale « BR »
- Le déroulement d'une consignation BT « BC »

TRAVAUX PRATIQUES

- Applications pratiques
 - ✓ Interventions et consignations sur installation (*Éclairage Public*)

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique (**habilitation B2 ou B2 V « Détection »**).

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, NF EN 61482-2 et NF EN ISO 14116*).
- Paire de chaussures de sécurité (*NF EN ISO 20345*).
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).
- Paire de gants composites (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*).

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*).
- +**
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).